



ACTES DU SÉMINAIRE

**« ACTIONS ET SYSTÈMES POUR MIEUX LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE »
qui s'est déroulé le vendredi 25/09/15 dans les locaux du CESE à Bruxelles.**

Mr Soares, Membre du Comité Économique et Social Européen (CESE)

C'est le CESE qui vous remercie d'être ici. Il est important pour nous d'avoir l'avis de la société civile.

Le CESE donne des avis à la Commission, au Conseil, au Parlement, avis obligatoire aux institutions européennes qui veulent édicter des règlements en connaissant le point de vue de la société civile. J'ai une expérience d'enseignant et j'ai aussi produit des avis à propos de l'éducation, je vais donc vous donner le point de vue que j'ai sur le décrochage scolaire (DS).

Le décrochage scolaire est synonyme d'échec scolaire car l'échec est une façon de décrocher du succès. Je vais vous donner l'avis de la Commission au Conseil sur le décrochage afin de voir, selon le côté où on se place, on peut avoir des différences. La Commission dit : « un taux élevé de DS est un obstacle à la croissance intelligente et inclusive avec une incidence négative sur l'emploi des jeunes et une augmentation du risque de pauvreté et donc une chance perdue, une perte de potentiel pour l'économie. Il faut donc investir dans la lutte contre le DS ». Ce qui est choquant dans cette déclaration c'est qu'on ne parle pas des jeunes mais de l'économie et pour moi la question du DS doit se poser sur le jeune parce qu'il aura perdu son droit à l'éducation or nous avons l'obligation d'accompagner les jeunes pour qu'ils complètent leur parcours. On oublie que le DS est lié à la pauvreté. Qui décroche à l'école primaire ? les pauvres. C'est le décrochage qui entraîne l'exclusion. Donc l'école doit dépasser ces problèmes sociaux et avoir les instruments pour le faire. Mon avis est qu'il faut assurer à tous non seulement l'accès à l'école mais aussi la réussite. Un enfant en échec est un enfant qui n'a pas eu l'appui nécessaire. L'enfant dont les parents n'ont pas la possibilité d'acheter des livres, qui ne racontent pas d'histoires, qui ont un langage pauvre n'est pas dans la même situation qu'un enfant dont les parents ont accès à la culture. Il faut donc des outils différents,



une politique respectueuse des différences. Il faut des enseignants sensibilisés à ces questions et qui aient les instruments pour les dépasser. Le problème du décrochage n'est pas un problème de l'école mais un problème de société. Les enfants n'ont pas choisi où et de qui ils naissent. L'école, les pouvoirs publics doivent remédier à ces différences.

Madame Milquet, Ministre de l'Enseignement en FWB

Pacte pour un enseignement d'excellence.

En Belgique francophone nous avons décidé de lancer une très grande réforme de notre système d'enseignement sur base d'un constat, qui démontre que les élèves à indices socioéconomiques faibles dans la partie francophone du pays, ratent proportionnellement beaucoup plus que dans quasi tous les autres systèmes scolaires, à commencer par la Flandre mais également d'autres pays, différence que nous devons non seulement expliquer mais surtout améliorer.

Nous avons décidé d'axer l'ensemble des réformes que nous menons autour de cette priorité. Nous avons un nombre très important d'élèves en échec et donc en décrochage et sortis du système et en difficulté pour obtenir un diplôme. C'est vrai surtout dans certaines régions, notamment Bruxelles, et dans la partie francophone du pays. Bruxelles qui est certes la capitale de l'Europe, mais qui en termes socioéconomiques à un indice très faible et une population très diversifiée. On a organisé la réforme autour de 4 grands axes :

- σ Mieux soutenir le parcours de l'élève pour l'aider à réussir ;
- σ Investir et accompagner les acteurs de l'enseignement ;
- σ Améliorer les savoirs et compétences adaptés aux besoins de la société du 21e siècle;
- σ Améliorer la gouvernance de l'enseignement.

Une des priorités du pacte est de voir comment, de 3 ans jusque 18/19 ans, nous devons changer les choses pour accompagner les élèves sur le chemin vers la réussite. On essaye d'être positifs et d'aborder les choses en parlant plutôt d'accrochage scolaire, avec des moyens beaucoup plus diversifiés et qui ont une approche beaucoup plus personnalisée de



l'élève, on repense le rôle de l'enseignant qui n'est pas uniquement d'être là face à la classe, mais qui a des fonctions de plus en plus diversifiées notamment la remédiation personnalisée en petits groupes, rapatrier dans le lieu scolaire après l'école les prestations liées aux devoirs pour gommer la différence socioéconomique au maximum et ce dès le maternel - période un peu négligée mais fondamentale - pour déjà compenser les différences socioéconomiques, en langue, en rapport aux livres, ect... cela demande aussi un accompagnement psychomédicosocial renforcé pour détecter de manière beaucoup plus rapide les troubles d'apprentissage ou les difficultés liées à un milieu socioéconomique.

On veut beaucoup travailler sur la transition primaire/secondaire, retravailler les orientations pour éviter que systématiquement on emmène les enfants vers des systèmes ressentis comme relégués ou en tout cas moins valorisés. En Belgique nous avons un enseignement spécialisé pour les enfants qui ont un handicap, mais on y envoie parfois des enfants qui n'ont qu'un problème de langue, un retard culturel, on doit cibler les vrais objectifs de l'enseignement spécialisé : prendre en charge les enfants qui ont de vrais problèmes de déficit, soit moteur, soit intellectuel ceci en lien avec les différents services de manière à décroiser. On veut aussi ouvrir l'école, on n'a jamais fait travailler dans l'école les acteurs extérieurs qui pourtant ont beaucoup à dire et à y faire. Nous travaillons main dans la main, le service à la jeunesse et l'enseignement, objectivement ce sont les mêmes jeunes. Pour la première fois nous avons lancé un appel à projets dans l'ensemble des écoles des régions les plus touchées grâce au financement européen en partie et à nos ministères à Bruxelles, Liège et le Hainaut, pour déployer des projets enfin transversaux regroupant des acteurs de l'aide à la jeunesse et de l'enseignement en prenant différents établissements scolaires, des institutions d'aide à la jeunesse et évidemment les SAS, où l'on travaille tant la problématique du bien-être personnel, que la motivation, problématique qui peut être sociale, scolaire liée parfois à d'autres éléments, de santé ou d'assuétude, etc.. le jeune est un tout. On travaille aussi sur l'axe « investissements dans les acteurs de l'enseignement » en termes de formation continue, d'outils pédagogiques, de pratiques collaboratives, entre enseignants, entre établissements mais aussi que l'on puisse beaucoup mieux outiller nos enseignants. Dans les établissements les plus compliqués on envoie de jeunes enseignants qui n'ont pas la



compétence, la pratique... dans les systèmes un peu plus efficace, on y envoie des enseignants chevronnés, beaucoup mieux formés. On doit aussi repenser la carrière de l'enseignant et la manière dont on lui donne les outils, la manière avec laquelle il collabore avec l'extérieur, par rapport à cette problématique-là.

Le chantier qu'on lance est énorme, on a douze thématiques-clés, lancées en octobre pour lesquelles on veut travailler avec les services d'accrochage scolaire afin de voir comment déployer de nouveaux dispositifs avec des moyens nouveaux parce que je pense qu'ils en ont largement besoin et mettre en place de nouveaux types de collaborations à l'égard des jeunes.

<http://www.pactedexcellence.be/le-pacte-c-est-quoi/>

Mr Madrane, Ministre de l'Aide à la Jeunesse

Je voudrais insister sur la volonté de rendre les collaborations enseignement et aide à la jeunesse les plus efficaces possibles. Une formule : l'enseignement s'occupe des jeunes et des enfants qui sont dans l'école et l'aide à la jeunesse s'occupe des jeunes qui sont juste en dehors de l'école, sur le trottoir mais il se fait que ce sont les mêmes jeunes. Il faudrait pouvoir sanctuariser l'école, faire de l'espace scolaire un lieu qui soit consacré à l'acquisition de tous les savoirs, savoir-faire, savoir-vivre, protégé contre toutes les violences, toutes les inégalités sociales, toutes les injustices, exigeant pour les plus forts et encourageant pour les plus faibles, un territoire où les plus mal lotis pourront quand même vivre leur enfance. Aujourd'hui certaines communes ont un taux d'enfants d'origine étrangère quasiment majoritaire. Il y a une réalité démographique et sociologique qui a évolué et donc il faudra pouvoir adapter les choses à l'avenir. Il y a un demi-siècle on disait qu'il fallait faire des études parce que l'école c'est l'ascenseur social pour les garçons, et pour les filles c'étaient souvent le passeport pour la liberté. Aujourd'hui le problème c'est que l'ascenseur est en panne et pire, il n'y pas d'escalier de secours pour les enfants de certains milieux. Je pense donc qu'il est nécessaire que l'on mobilise et mette en place des moyens. Lutter aujourd'hui contre l'inégalité des chances dans l'enseignement c'est le cœur des préoccupations du gouvernement de la FWB. Notre objectif va au-delà de la lutte contre le décrochage scolaire et contre l'absentéisme il faut aussi réfléchir au bien-être à l'école. Je crois à l'efficacité des solutions transversales. J'ai



envie de parler de coéducation d'une coopération école, famille, quartier, et associations qui œuvrent dans les quartiers. Il est important de jeter des ponts entre les deux secteurs, décroiser, travailler en collaboration, Cette collaboration est marquée par un budget : 25% du budget prévention est alloué aux collaborations qui peuvent se construire entre l'aide à la jeunesse et l'enseignement. Il y a aussi un décret intersectoriel adopté en 2013 qui formalise ce partenariat et essaye de structurer des actions conjointes autour de grandes thématiques qui sont : le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention & la réduction des violences et l'accompagnement des démarches d'orientation. Nous avons réussi à obtenir des budgets très conséquents pour nos projets conjoints. Le support du FSE tombe bien pour renforcer notre action dans ces domaines. Les projets intersectoriels enseignement/aide à la jeunesse orientés sur des actions de prévention du décrochage scolaire qui seront mis en œuvre se dérouleront dans des régions situées dans 3 grandes provinces : le Hainaut, Liège et Bruxelles Il existe aussi dans ces régions, la « garantie jeunesse » qui est un dispositif mis en œuvre par l'Europe s'adressant au NEETS, (initiatives qui proposent à tout jeune de moins de 25 une offre de qualité dans les 4 mois qui suivent l'arrêt de sa scolarité ou la perte de son emploi : soit un emploi, un apprentissage, un stage ou encore une formation continue). Mais pour favoriser l'emploi de nos jeunes il faut évidemment renforcer leurs chances d'insertion socioprofessionnelle et donc veiller à ce qu'ils aient une certification et pour cela il faut tout faire pour maintenir le jeune le plus longtemps en formation ou à l'école et il faut donc que le jeune se sente bien dans son environnement scolaire. Donc concrètement, dans le cadre de cet appel à projets, il faudra au minimum que les partenaires rassemblent deux établissements scolaires, les centres psychomédicosociaux (PMS) et un partenaire relevant du secteur de l'aide à la jeunesse. Ces projets doivent soutenir des actions permettant d'aller à la rencontre des jeunes en difficulté et de définir pour eux un cadre d'accompagnement et un suivi régulier, de renforcer tous les dispositifs d'accompagnement en mettant en place du soutien scolaire, de la remédiation permanente, des cours de français seconde langue, du coaching personnalisé, de renforcer la solidarité entre élèves, la médiation par les pairs, en mobilisant l'environnement familial, les parents, offrant un suivi aux parents pour assurer eux-mêmes le suivi scolaire de leur enfant, et aussi



élaborer des réseaux d'échanges et de pratiques entre acteurs scolaires et extérieur de tous les services locaux qui peuvent être concernés : le secteur de la santé, les communautés locales, le SAJ, les SAS... Toutes ces initiatives s'additionnent à tous les efforts déjà consentis par l'enseignement et l'aide à la jeunesse pour lutter contre le DS en tentant de redonner le goût de l'école, la soif d'apprendre et donc de raviver l'estime de soi des jeunes pas souvent ou insuffisamment valorisés.

Éric Degimbe, directeur du Comité Européen de Coordination (CEC)

Madame et Monsieur les Ministres, je vous remercie pour vos interventions et retiens plus particulièrement votre volonté de travailler en synergie entre vos deux ministères, en développant des actions conjointes et des appels à projets communs soutenant la création de partenariats entre école, services d'aide à la jeunesse et acteurs extérieurs à l'école comme par exemple les SAS afin de mieux lutter contre le décrochage scolaire.

QUESTIONS :

- ∞ **Jean-Marc Cantinaux, directeur du SAS « Aux Sources »** : Qu'en est-il de la situation financière difficile dans ce budget global fermé qui nous empêche de reconnaître l'ancienneté de nos travailleurs...
- ∞ **Mme Milquet** : Nous sommes dans un cadre budgétaire difficile sans refinancement mais je sais que le refinancement est nécessaire, qu'il faut du personnel ... on prendra dans nos enveloppes... on a permis dans le décret de juillet que le SAS travaillent avec d'autres associations pour démultiplier l'aide aux jeunes.

On pourrait débloquer 10 à 30 millions sans rien dépenser ... on a le personnel mais on ne le concentre pas où il faut

Et on fera des transferts de budgets petit à petit ... par ex sous-financement du maternel alors que l'on perd plein d'argent par la multiplication des options... on pourrait réinvestir



∞ **Mr Madrane** : Je rejoins Mme Milquet : il faut concentrer les moyens sur les besoins les plus importants, les personnes pour lesquelles il faut intervenir le plus rapidement possible, Dans la situation budgétaire où l'on est, on ne peut plus se permettre de disperser les moyens, on doit aller là où c'est le plus important, optimiser, recentrer, trouver les moyens.

Aujourd'hui avec les crédits FSE pour des projets pour lutter contre le décrochage scolaire et 25% du budget de l'aide à la jeunesse, il y a des moyens.

∞ **Mme Milquet** : j'ajoute qu'avec l'enseignement, cela permettra d'avoir un temps plein pour la coordination.

Maité Buset, responsable du projet – FISSAAJ : Je vais vous faire une brève présentation du projet ATOMS qui s'est déroulé sur 2 ans. C'est assez bref même si le projet est assez consistant mais on va essayer de passer en revue les principales actions réalisées mais pour commencer je vais d'abord vous présenter l'ensemble des partenaires qui ont participé au projet. Au niveau des identifiants pour l'Europe on est 5 partenaires même si nous ne sommes que 4 pays. Alors le partenaire Pdervo ? au niveau des projets européens c'est le partenaire qui est porteur, coordinateur du projet, Dans ce cadre-ci il s'agit de la FISSAAJ, qui est une fédération qui représente tant des services de l'Aide à la Jeunesse que de l'AWIPH. Nous comptons plus de 350 services dont 80 sont affiliés au niveau du secteur de l'Aide à la Jeunesse. Dans nos services de l'Aide à la Jeunesse, nous avons la chance d'avoir 7 Services d'Accrochage Scolaire (SAS). Je ne vais pas vous réexpliquer ce qu'est un SAS, je pense que maintenant tout le monde les connaît et sait ce que c'est. Même les partenaires italiens, français et espagnols qui sont devenus de vrais spécialistes. Je voudrais juste prendre l'occasion de ce séminaire pour citer 7 SAS qui ont participé au projet et en profiter pour les remercier pour ces 2 années, et même plus pour certains qui avaient déjà participé à un précédent projet avec nous, parce que cela demandait beaucoup d'implication et donc je tenais à remercier le SAS « Aux Sources », le SAS « Hainaut occidental », le SAS de Mons, les SAS « Rebonds », le SAS « Emergences », le SAS « Carrefour » et le SAS « Brabant Wallon »



pour leur participation à ce projet. Le partenaire suivant est notre partenaire italien, donc AECA, qui est une association, un réseau qui rassemble tant des écoles que des centres de formation. La particularité d'AECA c'est que c'est un énorme réseau qui permet de mettre en lien une série d'acteurs et notamment dans le cadre d'un projet régional où le réseau travaille plus spécifiquement sur les situations de décrochage scolaire. Alors aujourd'hui nous avons des représentants de ce réseau, Massimo Peron et Giacomo Sarti, respectivement du CIOFS et du CEFAL qui feront une présentation par la suite. Le 2^{ème} partenaire c'est Etcharry, c'est notre partenaire français, et plus particulièrement notre partenaire basque, qui travaille plus en milieu rural, et surtout sur la formation des professionnels, du personnel qui travaille avec ces jeunes en situation d'exclusion. Etcharry travaille plus spécifiquement avec des jeunes adultes. Nous avons également 2 partenaires espagnols : le 1^{er} c'est le partenaire Trinijove, qui est représenté ici par sa directrice Elisabeth Diaz, Trinijove est une fondation privée qui travaille dans le nord de Barcelone, qui comprend 3 centres de formation et qui présente une unité spéciale de formation pour des jeunes de 14 à 16 ans qui sont en risque de décrochage scolaire. Ce qui est intéressant à ce niveau-là, de l'autre côté de la rue, juste en face de Trinijove, on trouve l'école Esperança, représentée aujourd'hui par son directeur, Jesús Abenaz qui est présent avec nous. Ça permet en tout cas grâce à cette école qui fait un enseignement général pour des jeunes de 3 à 18 ans de tenter de lutter contre les situations de décrochage en collaborant avec différentes associations dont notamment Trinijove, puisqu'ils sont voisins. Le partenaire CEC, Comité Européen de Coordination représenté aujourd'hui par Éric Degimbe. Le CEC réunit plus de 20 membres, qui sont issus de l'union européenne et l'objectif du CEC est vraiment de mettre en lien, en partenariat, ces membres justement sur des thématiques ou des projets communs. Voilà, ça c'est une brève présentation des partenaires mais vous verrez qu'ils se succéderont à tour de rôle durant la matinée et qu'ils vous expliqueront plus spécifiquement leur travail et leur intervention dans le cadre du projet. Maintenant je vais passer au projet Atoms en tant que tel et les actions qui ont été développées au cours de ces deux dernières années. Comment il est né ? on avait commencé il y a maintenant déjà quelques années, un premier projet que l'on avait appelé Toms, c'était tout simplement To Make Systems et non Action TO Make Systems, et à cette



époque-là, on était déjà avec nos partenaires italiens, français et les SAS, donc nos partenaires belges, c'était un projet de Mobilité donc cela nous avait permis de nous rencontrer mutuellement et de pouvoir échanger sur les dispositifs existants dans chacun de ces pays par rapport à la lutte contre le décrochage scolaire. Ce projet s'est terminé en 2010, et suite à ça on a pensé que notre partenariat et la thématique sur laquelle on avait travaillé restait quelque chose d'intéressant et notamment pour nos partenaires européens qui avaient été très intéressés par les pratiques et outils que les SAS pouvaient proposer en termes de lutte contre le décrochage scolaire. Et c'est en ce sens que l'on a pensé ce projet-ci, donc plus Toms mais Atoms, et on a décidé d'y associer nos partenaires espagnols parce que l'Espagne au niveau du décrochage scolaire, surtout dans la région de Catalogne, à un taux très élevé, donc cela nous semblait pertinent de pouvoir ajouter l'Espagne qui développe beaucoup de méthodes pour essayer de lutter. C'est donc de là qu'est né en 2013 le projet Atoms, c'est un projet que l'on appelle TOI, donc un projet de transfert d'innovation et donc notre objectif principal est de voir si nous pouvons offrir une réponse à une série de besoins identifiés en matière de lutte contre le décrochage scolaire, ça c'est le postulat, l'hypothèse de base que l'on s'est posé en octobre 2013, et donc, pour essayer de répondre à cette question, on a développé toute une série d'actions. Alors, toutes les actions qui ont été développés au cours de ce projet sont toujours des actions concertées donc c'est un travail d'échange entre l'ensemble des partenaires, de mise en commun d'idées, de concertation et d'accords. La première action que l'on a réalisée au tout début, on a décidé d'établir un référentiel donc si vous préférez, un état des lieux de tous les dispositifs existants en matière de décrochage scolaire, uniquement évidemment dans les pays qui étaient partenaires, on n'a pas fait cela pour toute l'Europe, et on a aussi voulu identifier les facteurs et les causes de rupture, ainsi que des caractéristiques qui pourraient identifier des groupes à risque. Pour ce faire, on a élaboré un questionnaire que l'on a travaillé en collaboration avec ma collègue Mélanie Latiers, d'Orchis qui est notre évaluatrice externe et donc on a posé une série de questions auxquelles chaque partenaire avec son réseau, dans son contexte national, ont pu compléter. Et sur base de l'analyse de ces questionnaires, on a pu établir un référentiel. Vous voyez sur le Power Point, que toutes les productions qui ont été faites dans le cadre du projet vous



pouvez les retrouver sur notre site www.projetatoms.eu, vous pourrez retrouver le questionnaire ainsi que le référentiel si cela vous intéresse et toutes les autres publications aussi. Une fois que l'on avait élaboré le référentiel, il avait permis de mettre en évidence, pour chacun des partenaires, quels étaient leurs besoins en termes d'outils, de pratiques pour lutter contre le DS. Et donc, les partenaires ayant identifié ces besoins -là on a demandé au SAS si dans leurs outils, leurs pratiques, leurs méthodes, ils disposaient d'outils, de réponses qui pourraient combler ces besoins de nos partenaires, et donc eux ils ont élaboré un catalogue de bonnes pratiques SAS, donc un document informel que l'on a créé pour le projet et qui permettait d'expliquer aux partenaires, les outils qu'ils proposaient. Cela ne suffisait pas simplement d'écrire et de répertorier les pratiques et les outils des SAS, on s'était posé la question de se dire qu'il fallait absolument que les formateurs européens puissent s'imprégner, puissent comprendre, appréhender et puis surtout se former à ces outils et pratiques. C'est pour ça que l'on a réalisé un module de formation qui s'est déroulé en Belgique sur 5 jours, ce module comprenait une partie théorique parce que si l'on expliquer vraiment la complexité, le travail réalisé par les SAS il fallait obligatoirement passer par une partie plus théorique et puis une partie d'immersion. Donc les partenaires européens ont passé 3 jours dans les SAS qui participaient au projet. Quand je dis les partenaires européens, ce n'est pas uniquement les personnes que vous voyez présentes ici qui sont les responsables de projet mais surtout les formateurs européens, que chaque partenaire européen a sélectionné pour son contexte, pour sa région. Les formateurs qui travaillaient avec les groupes cibles qui étaient en situation de DS. Et donc ces personnes sont venues, ici en Belgique, et ont passé une semaine avec les SAS et aussi dans les SAS pour véritablement voir le travail qui était réalisé avec les jeunes. Maintenant que les outils et pratiques étaient en tout cas connus, présentés, on a décidé que l'on allait faire une phase d'expérimentation. Donc que les partenaires allaient retourner dans leurs pays et tenter de voir si ce qu'ils avaient appris pouvait éventuellement les aider dans leur groupe de jeunes qui étaient en situation de rupture. Et on a donc alors du définir des échantillons de groupes cibles de jeunes à qui on allait soumettre ces pratiques. Pour l'Espagne il y avait 20 jeunes, pour l'Italie, 70, pour la France 20 et alors pour la Belgique il y en avait 40 représentés par le CEFA de Mons, représenté



ici par Françoise Bienfait parce que nous avons eu la chance de pouvoir collaborer avec le CEFA qui a travaillé essentiellement avec le SAS de Mons et le SAS du Hainaut occidental, pour mettre en place aussi les pratiques et outils SAS au sein d'un CEFA. L'objectif de cette phase d'expérimentation qui se déroule en deux temps, un premier temps sur une période de 3 ou 4 mois, si je ne me trompe, et puis on voulait commencer une deuxième phase d'expérimentation qui devait démarrer en janvier justement pour prendre 2 temps d'analyse pour voir évidemment les facteurs d'évolution. Mais alors on s'est aussi dit, nos formateurs européens, ils sont venus en Belgique, ils ont appris les outils, ils ont appris les pratiques mais ils doivent maintenant transposer de nouvelles méthodes et des nouveaux outils dans leurs contextes régionaux à eux, auprès de leur public à eux et donc cela va peut-être plus compliqué que quand on leur a appris ici quand il était dans un SAS, et donc on a créé un tutorat, ce que l'on appelle « un tutorat des SAS », donc nos SAS sont devenus tuteurs et cette fois cela s'est inversé, ce sont les SAS qui sont partis dans les pays, donc en Italie, en Espagne et en France et aussi au CEFA de Mons, ça c'est en Belgique et ils ont alors « tutorés » nos formateurs européens aussi pendant une semaine, dans les institutions, les écoles, les centres de formation, les services européens. Pas nécessairement pour réexpliquer ou créer de nouveaux outils mais peut-être pour aider les partenaires à ce moment-là, de peut-être réajuster l'une ou l'autre chose, approfondir un élément n'avait peut-être pas été compris, c'était aussi, d'après ce que les SAS m'ont dit, très intéressant pour eux, parce que c'était aussi pour eux une forme de remise en question, par rapport à leur pratique du quotidien, c'était quand même un échange qui a été bénéfique pour tout le monde. Voilà, entretemps ne vous inquiétez pas ce n'est pas parce qu'ils sont partis à 5 mois d'intervalle qu'ils n'ont plus aucun contact entre eux. Pour garder le contact entre les SAS et les formateurs, on a développé un canevas mensuel, cela fonctionne parfois, parfois moins, donc en fait c'était des questions-types qui permettaient aux différents partenaires de pouvoir échanger entre eux entre autre par mails. Donc plutôt que de les laisser en roue-libre chaque fois pendant les phases d'expérimentation, ils pouvaient garder des contacts réguliers avec leur SAS ou leur formateur. En cas de souci il y avait vraiment une personne référente qu'on pouvait contacter au niveau de l'expérimentation. Et donc tout cela nous a amené à notre phase finale, c'était



donc de faire une analyse comparative des résultats par rapport à ces deux temps d'expérimentation et à la formulation de recommandations. Alors pour ce qui en est des résultats, j'en resterai là puisque Mélanie qui va me succéder dans l'intervention va vous les expliquer de manière très précise et quant aux recommandations, c'est Daniel Thérasse qui conclura la matinée en vous les proposant. En gros une synthèse des principales actions qui ont été effectuées, c'est donc le référentiel, cet état des lieux des dispositifs existants en matière de lutte contre le DS, on a élaboré un module de formation aux outils et pratiques SAS, on a expérimenté ces outils et ces pratiques dans les pays partenaires, les SAS ont « tutorés » les partenaires dans leur expérimentation et, au final, nous avons pratiqué l'analyse des résultats. Ce qu'il faut dire aussi c'est que l'analyse des résultats elle est qualitative et quantitative, elle est quantitative dans le sens où on a aussi réalisé un questionnaire que l'on a appelé questionnaire jeunes puisque c'est un questionnaire qu'on a fait à destination des jeunes des groupes cibles pour chaque pays. Cela a été difficile à faire, Mélanie vous expliquera mais l'analyse quantitative s'est faite sous forme de questionnaires anonymes qui ont été distribués auprès des jeunes des groupes cibles. Dans les impacts attendus ce qu'on avait prévu en début de projet, parfois cela évolue, à court terme, c'était de voir si suite à la phase d'expérimentation, est-ce qu'éventuellement les outils, les pratiques qui avaient été transférés pouvaient être une réponse adéquate aux situations DS, donc ça c'était notre première question et sur le plus long terme l'objectif c'est évidemment de pouvoir offrir aux jeunes un parcours continu d'éducation et de formation afin de limiter les risques de rupture qu'ils pourraient trouver sur son chemin. Comme tout projet européen on doit avoir une évaluation externe, notre évaluatrice c'est Mélanie. C'est-à-dire comme Mélanie l'a déjà indiqué, il y a eu 4 temps forts pour l'évaluation, Mélanie travaille avec nous depuis le tout début du projet et de manière intensive. C'est-à-dire qu'elle est tant là pour nous remettre dans le droit chemin quand on s'égare sur les objectifs principaux du projet, mais tant aussi pour évaluer les différents questionnaires que ce soit par les formateurs, ou par les jeunes et on travaillera aussi avec Mélanie à une évaluation post projet. Et alors ce qui est toujours très important mais c'est ce que l'on fait notamment aujourd'hui, quand on a fait un projet aussi important sur deux années, il faut pouvoir en faire la dissémination. Alors l'objectif n'est pas



de disséminer qu'à la fin du projet, donc on ne s'est pas limité juste aujourd'hui à faire un séminaire de retour mais on en fait la publicité, en tout cas on l'espère depuis le début, l'objectif est évidemment que tous les partenaires participent à ce projet puissent informer localement, nationalement aussi, tous leurs réseaux sur l'existence de ce projet, donc la dissémination et la publicité du projet sont des tâches qui incombent à l'ensemble des partenaires, et aussi le fait de pouvoir promouvoir un tel projet, cela permet aussi peut-être par la suite, de créer des partenariats nouveaux, entre différents services, écoles qui travaillent aussi sur la thématique du DS. Et donc pour pouvoir communiquer un maximum sur notre projet, on a envoyé depuis octobre 2013, une newsletter trimestrielle, à un listing que l'on avait répertorié, on a créé un site internet, donc www.projetatoms.eu, on a fait un séminaire international intermédiaire au niveau des résultats qui s'est déroulé à Bologne en février dernier, où nous avons d'ailleurs été accueillis par la Province de Bologne et je les en remercie, on a mis sur pied des Comités d'Accompagnement Régionaux, ce que l'on appelle des « CAR », donc ça il appartenait à chacun des pays partenaire de réaliser en son sein différentes réunions qui réunissaient tous les acteurs du secteur en termes de DS, mais il était fortement intéressant et conseillé, que chaque pays puisse faire participer à ces CAR des membres aussi des autorités publiques pour aussi les conscientiser par rapport à cette thématique et puis on a aussi organisé un Comité d'Accompagnement Transnational « CAT » qui se réalise aujourd'hui notamment grâce à la table ronde, puisqu'elle réunit un membre de chaque CAR. C'est compliqué ... et donc aujourd'hui on fait aussi un séminaire européen, séminaire final puisque notre projet se termine en octobre. Nous devons rendre le rapport final le 1er décembre à l'Agence Européenne Francophone et nous ferons une parution post-projet de l'ensemble du projet, probablement sous format vidéo mais cela doit encore être décidé. Voilà, on ne se dit pas que comme c'est fini maintenant tout s'arrête, on voudrait pouvoir continuer la promotion du projet qui a été fait et surtout de l'expérimentation qui a été réalisée et du partenariat.

Évaluation : Mélanie Latiers – Orchis

Méthodologie :



Pour nous l'évaluation c'est rendre compte de la valeur apportée par le projet tant au niveau qualitatif que quantitatif et l'articulation des 2. Qualitatif : collecte de données auprès des tuteurs SAS qui ont complété un journal de bord journalier sur leur semaine de tutorat et ont aussi échangé avec les formateurs des canevas mensuels, des données provenant des formateurs qui ont répondu à des questions semblables à celles du journal de bord.

Au niveau quantitatif, on a élaboré un questionnaire pour les jeunes concernés afin de comparer les facteurs de risques de DS à deux moments de l'expérimentation.

On a mesuré des facteurs plutôt individuels. Est-ce que la méthode de travail a évolué, le niveau d'intégration, des facteurs familiaux comme l'engagement des parents vis-à-vis de l'école et des facteurs scolaires sur les règles, le sentiment d'être amené au maximum de ses possibilités, l'attention apporté aux jeunes..

Le contexte italien/Province de Bologne. 10 établissements, une centaine de jeunes, un large réseau. L'ampleur est une force. Un réseau se construit et fonctionne de façon plus systématique et efficace qu'avant. L'ampleur est aussi une difficulté parce que de nombreux formateurs n'ont pas été formés par les SAS. Le contexte est favorable à l'implantation des outils SAS, parce que l'on a un système scolaire très inclusif, le soutien de l'université, et une intégration de l'expérimentation dans un projet plus large de lutte contre le DS.

∞ **Giacomo Sarti, responsable Welfare, CEFAL :** Ce qui était intéressant c'était de voir comment les actions SAS pourraient mettre en place un système, de comprendre si en améliorant le système existant, on pouvait réduire le DS. Nous avons essayé de nous concentrer sur les intérêts des jeunes et sur les intérêts spécifiques de chacun des acteurs. C'est une expérience que je vois comme positive.

∞ **Massimo Peron, Directeur CIOFS** Je vais parler de la durabilité, maître mot de la commission européenne. La durabilité est ce qui permet de faire ce type de travail. Le réseau ne doit pas mourir à la fin du projet. Il est vraiment important que les instruments acquis au travers de ce réseau continuent à vivre dans la réalité de la région. Nous publions tout ce qui a été réalisé pour que cela deviennent le patrimoine de l'université de Bologne. Il est très important de créer un effet multiplicateur et d'en faire profiter d'autres. Le



facteur familial est également très important et il faut tenir compte des différences sociales qui ont un impact sur les résultats scolaires.

L'expérience belge au sein de CEFA dans la région de Mons.

ATOMS leur a donné l'opportunité de formaliser les échanges en équipe et de stimuler un travail collectif. Les liens avec la famille et l'implication de celles-ci ont été renforcés.

∞ **CEFA : Françoise Bienfait** : coordinatrice du CEFA St Luc à Mons

Trois choses m'ont paru vraiment intéressantes : l'étalement de la procédure d'inscription, les réunions d'équipe, le canevas de compétences transversales.

On est assez satisfaits du pas que nous avons fait et l'idée est de disséminer vers les autres CEFA des environs.

Pour l'Espagne : 2 partenaires : la fondation privée Trinijove et l'école Esperança. Plus proches des SAS que les autres et les outils s'intègrent dans un processus déjà existant. Deux difficultés :

σ créer un dispositif SAS à l'intérieur de l'école

σ les compétences supplémentaires qu'il faut pour mettre en place certaines pratiques et outils des SAS (de connaissances relationnelles, émotionnelles...)

Elisabeth Diaz, directrice de la Fondation privée Trinijove : A Trinijove les élèves viennent pour obtenir le diplôme d'éducation secondaire. Nous avons créé une unité spéciale renforcée par le projet ATOMS basée sur le travail individuel fait avec chaque élève.

A l'école Esperança grâce au projet les élèves arrivent à prendre leur situation en main et à comprendre pourquoi les choses n'allaient pas. Nous avons pu impliquer tous les autres acteurs pouvant nous aider à ce que le jeune ne quitte pas l'école.

Pour la France, dans le Pays Basque Etcharry a travaillé avec un public adulte en formation, ce qui rendrait plus difficile l'adaptation des outils aux adultes mais contexte proche des SAS donc plus facile.



Maritxu Trounday responsable de la formation à Etcharry: Le contexte est très différent, nous avons suivis différents axes : la valorisation de la dynamique de groupe, blason avec valeurs communes, entraide sur la durée, valorisation des compétences personnelles. On était beaucoup sur une approche collective, avec un accompagnement individuel informel devenu plus formel sur base d'entretien et travail sur les intelligences multiples. Nous avons trouvé cela positif.

Mélanie Latiers : évaluation globale au niveau qualitatif et quantitatif :

Les outils et pratiques SAS :

∞ POSITIF

1. Ont bien conservés les logiques de fond et le sens des actions des SAS
2. Présentent une grande complémentarité avec ce qui existe déjà chez les partenaires,
3. Travail important de réflexion fait quant à l'adaptation des outils parce qu'on n'a pas la même réalité financière, la même réalité temporelle, on n'est pas face au même type de public, ni au même nombre de personnes,
4. Choix des pratiques juste et bien en lien avec l'institution (orientation, valorisation, compétences, motivation, dynamique de groupe...)
5. L'institution crée parfois ses propres outils.
6. Expérience du tutorat, occasion de repenser les outils et mieux les adapter.
7. Un outil peut être adapté à des objectifs différents, il peut échapper au SAS et avoir une autre destination.

∞ NÉGATIF :

1. Certains outils ont été utilisés de manière ponctuelle et pourraient servir de fil rouge.
2. L'adaptation paraissait plus libre si les acteurs n'avaient pas été en immersion dans le SAS.
3. Importance de rappeler le sens des dispositifs quand ils sont mis en place pour ne pas risquer que les jeunes soient perdus (objectifs, sens...)
4. La mise en place s'est parfois heurtée à la question des moyens : il faut pouvoir respecter ce que l'on a dit qu'on mettait en place, pourra-t-on garantir la continuité



5. Compétences : les outils vont au-delà du pédagogique, dans de l'estime de soi, de l'émotionnel et il y a donc parfois un manque compétences.
6. A posteriori on se dit qu'il aurait peut-être été plus intéressant que les SAS aillent d'abord étudier les différents contextes et y adapter directement les outils.

Évaluation quantitative

Consiste à remplir un questionnaire en ligne par les jeunes à deux moments de l'expérimentation, fin 2014/mi 2015, pas de groupe contrôle non soumis aux pratiques des SAS. Nous avons mesuré les facteurs de risque individuels, familiaux et scolaires.

Pas de données disponibles pour la Belgique, parce que les personnes n'étaient pas les mêmes aux 2 périodes.

Individuels :

- Méthode de travail : amélioration de la régularité, respect des deadlines
- Image de l'école : régression
- Niveau intégration du jeune dans l'école : évolution positive

Familiaux,

- Relation aux parents, implications des parents : baisse, plutôt négatif

Scolaires :

- Règles scolaires, claires, comprises : plutôt négatif
- Sentiment d'être amené au max de ses potentialités : mieux
- Attention apportée aux jeunes dans l'école : petite diminution, possibilité de travailler chacun à son rythme : moins, attentif aux progrès des jeunes : moins, respect des élèves par les profs : mieux, les profs s'intéressent à mes problèmes : mieux

Conclusions : ce qui évolue le plus : Les facteurs **individuels**, c'est logique c'est sur ceux-là que l'on a travaillé

Les facteurs **familiaux** : mauvais mais on ne les a pas travaillés,

Les facteurs **scolaires** : relationnels : amélioration et encore une fois c'est sur ceux-là que l'on a travaillé.



Table ronde sur les perspectives d'avenir et d'actions pour la diminution du taux de décrochage scolaire

2 questions pour cadrer le débat :

La première : **Quelles est la situation du DS dans les différentes régions où se sont déroulé le projet et les difficultés rencontrées aussi bien au niveau institutionnel que du territoire dans la lutte contre le de DS,**

Mme Volta, en charge du service de l'enfance et de l'adolescence pour la ville de Bologne, 30 jeunes sur 100 ne terminent pas dans leur groupe d'âge, ils sont plutôt en retard qu'en décrochage. Nous nous concentrons vraiment sur ce problème-là. Le risque de DS est un gros problème lorsque l'on passe du primaire au secondaire. Le pourcentage d'élèves d'origine étrangère augmente et ces élèves se retrouvent dans des situations plus fragiles. On voit de plus en plus de mineurs étrangers non-accompagnés difficiles à intégrer dans un système scolaire traditionnel. En préscolaire, plus de la moitié des enfants sont d'origine étrangère il faut donc travailler dès ce niveau-là. Nous sommes passés en 2 ans de 4 à 8% d'enfants en situation de pauvreté, il faudra en tenir compte dans notre politique à l'avenir Autre souci le choix du parcours scolaire directement lié à la situation et aux revenus de la famille. Le choix de l'école secondaire qui est aussi influencé par le quartier où réside la famille. La situation sociale de la famille est importante mais la situation géographique aussi.

Mr Ghislain Plunus facilitateur à la FWB, en charge de la politique transversale de l'enseignement et de l'aide à la jeunesse

Le décrochage en FWB est de 14%. Un enfant sur 5 est en situation de pauvreté, enfants dont les besoins fondamentaux ne sont pas rencontrés. On a bien compris et depuis longtemps, la corrélation forte entre austérité, difficultés socio-économiques des familles, quartier de résidence et scolarité. On a aussi très bien identifié, la problématique du redoublement. Énormément d'élèves terminent leur scolarité bien en retard est c'est aussi un facteur de décrochage, il y a une forte corrélation entre le fait de redoubler et le DS. Autre problématique, les filières de relégation qui sont des effets de la politique de redoublement.



On a des élèves qui tentent les humanités, puis les techniques, puis le professionnel et pas toujours par choix mais parce qu'ils ont échoué dans une filière malheureusement dite noble et qu'ils vont de loin en loin se retrouver dans ces filières qui vont devenir une concentration des problèmes et des difficultés des jeunes.

Mr Claude Bat, du Pôle Relais Insertion d'Oloron

Est considéré comme décrocheur dans le système français tout jeune de plus de 16 ans sorti du système scolaire sans certification ni diplôme. Les catégories socioprofessionnelles, qui sont vraiment très faibles et très défavorisées n'accèdent pas réellement à la scolarité dans les meilleures conditions. On retrouve aussi parmi les décrocheurs des jeunes en situation de handicap. Les services sont saturés, ils ne peuvent plus les accueillir, on les laisse dans le milieu ordinaire et là forcément ils décrochent. On retrouve aussi parmi les décrocheurs les nouveaux arrivants. Ils arrivent en France, ils ont 14 ans, on les met dans leur classe d'âge, un niveau scolaire qu'ils maîtrisent dans leur pays ou pas et dans une langue qu'ils ne connaissent pas. Nous constatons aussi un gros problème de mobilité. Les élèves choisissent leur secteur par défaut pour rester au plus proche de leur quartier. Et pour rebondir sur l'intervention précédente, apparemment le redoublement existe toujours en Belgique alors qu'en France on ne redouble plus. On amène automatiquement le jeune à la classe supérieure. C'est aussi un facteur de décrochage et je ne crois donc pas que de travailler sur le non-redoublement soit efficace parce que les élèves se retrouvent en fin de cycle collège, sans les prérequis, c'est-à-dire la lecture et l'écriture.

Mme Francesca Buriel Manzanares, inspectrice de l'enseignement pour la ville de Barcelone

Nous sommes en Espagne à 26.5% de taux de décrochage. En Catalogne c'est 0.5% de plus. Nous nous sommes rendu compte qu'il était difficile de définir exactement ce qu'était le décrochage scolaire. L'enseignement – comme la santé – est un secteur prioritaire. On essaie de faire en sorte que l'on développe la prévention, la détection le plus tôt possible. Il y a beaucoup de nouveaux arrivants, la barrière linguistique constitue un handicap supplémentaire. Autre difficulté en termes de prévention ce sont les élèves des régions plus



défavorisées où il faut allouer davantage de financement. Il faut que les profs soient mieux informés parce que le décrochage est contagieux, on essaie de faire une sorte de coaching avec les profs. Il faut travailler sur les élèves dans les zones défavorisées. Une façon de remédier à ce clivage est de créer des classes parallèles (une de nouveaux arrivants, et une autre) et de les mixer l'année suivante. Autre aspect, les partenariats avec les administrations sont très importants. Chaque administration travaille de manière très intéressante mais la coordination entre les deux nous permettrait d'optimiser les dépenses, l'allocation des finances ce qui pourrait avoir de meilleures retombées.

Mr Thierry Colard, directeur du SAS « Émergences » :

Nous nous préférons que le DS n'existe pas. Et la meilleure façon d'y arriver, c'est de le supprimer. Nous préférons en tout cas parler d'accrochage scolaire. Le DS est un phénomène qui met en jeu des facteurs multiples interagissant entre eux et intervenant à différents niveaux : l'individu, la famille, le groupe classe, l'établissement scolaire, la société. Il est impossible de le prévenir efficacement en agissant uniquement sur une ou deux causes facilement identifiables. Pour nous les SAS il n'est pas facile de travailler harmonieusement sur plusieurs niveaux. Accueillir des jeunes en DS cela veut dire pour les SAS travailler avec un personnel compétent, un personnel avec des compétences de plus en plus précises et ayant une base réelle de travail avec les adolescents. De plus, il faut l'articulation de l'ensemble des acteurs, un travail interdisciplinaire pour permettre au jeune de trouver une solution individuelle face aux problèmes rencontrés. La mise en place de réseaux et de bonnes pratiques devraient permettre de repérer facilement le jeune en difficulté. Rappelons que nous sommes les seuls services financés par deux secteurs, l'aide à la jeunesse et l'enseignement, et que si certains pensent que c'est une richesse, d'autres que c'est une évidence, mais moi je dirais que rarement une personne nous a dit que cette réponse était payante.

Mr Jean-Marc Cantinaux, directeur du SAS « Aux Sources » : Comme Thierry vient de la dire une des problématique des SAS c'est bien leur subventionnement. Ce matin comme on nous



a donné l'occasion de poser une question, j'ai plongé. On a les deux ministres, plongeons, posons la question fatidique, qu'en est-il de la suite du subventionnement des SAS ?

Je vais vous expliquer un peu le contexte, vous comprendrez mieux. Je peux vous dire d'avance que je suis fort étonné de la réponse des ministres parce qu'ils n'ont pas répondu à ma question. Les SAS ont la caractéristique comme l'a dit Thierry de dépendre à la fois de l'aide à la jeunesse et de l'enseignement. Pendant 10 ans on a fonctionné comme un projet pilote, soit, on nous avait toujours dit, le jour où vous serez agréés, il n'y aura plus de problèmes, tout sera réglé. Et on a été agréé en 2010. Mais avec des clauses et des conditions qui ni dans l'enseignement on ne rencontre, ni dans l'aide à la jeunesse. On a un subventionnement avec une enveloppe fixe, cette enveloppe fixe comprend aussi bien les salaires des travailleurs que les frais de fonctionnement. Vous allez me dire, tout va bien, vous avez une enveloppe, vous savez payer les frais de fonctionnement, vous savez payer les salaires, tout va bien. Non, où cela ne va pas, c'est que le gouvernement n'a pas tenu compte que l'on est soumis à la commission paritaire 319.02, et que comme dans l'enseignement et dans l'aide à la jeunesse, il faut valoriser, payer l'ancienneté du personnel et cela coûte réellement. D'où dans les SAS, de plus en plus, l'enveloppe de la masse salariale prend de la place et les frais de fonctionnement diminuent, à un point tel que les SAS trouvent des solutions au fur et à mesure des années, licencient, favorisent le turn over, ce n'est pas cela un travail de qualité. Déjà les SAS globalement ont une ancienneté très faible et pourtant on continue. Madame Milquet disait ce matin, qu'une des priorités du gouvernement de la communauté française était le DS. Pourquoi on évince les SAS de ça ? Sans mettre des conditions autres, nous on demande simplement, en tant que service d'accrochage scolaire, puisque l'on est entre les deux secteurs, peut-être que ce n'est pas toujours une position très confortable, on demande simplement d'avoir les mêmes conditions que dans l'enseignement et l'aide à la jeunesse, ni plus, ni moins. On entend bien qu'à la communauté française, comme l'a dit Mr Madrane, le budget est difficile. Mais solutionner la problématique et reconnaître notre cadastre simplement nous permettre de continuer et d'avoir des équipes qui prennent de l'ancienneté, de la maturation, cela ne coûterait pas aussi cher que cela, c'est un 200.00 € peut-être, qu'est-ce que c'est à de la communauté française répartie sur l'enseignement et l'aide à la jeunesse



? C'est juste une volonté politique, depuis des années on nous fait des promesses, maintenant on aimerait entendre autre chose, ce matin avec ma question j'ai pu constater que ce n'était pas encore le cas, mais voilà, on noie le poisson et on attend.

Éric Degimbe : Selon les dernières statistiques d'Eurostat, l'U.E. semble se rapprocher sensiblement des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière de décrochage scolaire qui, je vous le rappelle, consiste à ramener le taux de DS en dessous de la barre des 10% dans l'U.E. À vous entendre, cela n'est pas le cas. Il y a plus de précarité provoquée par les politiques d'austérité des gouvernements des E.M., la diminution des moyens pour l'enseignement et la formation, les systèmes scolaires provoquent aussi le DS (redoublement, non-redoublement etc...).

Ceci nous amène à notre seconde question : **quelles perspectives envisagez-vous au niveau de vos régions et que suggérez-vous à la Commission européenne pour améliorer la lutte contre le DS ?**



Perspectives et recommandations :

Mr Thierry Colard, directeur du SAS « Émergences » :

Ce qu'on veut demander à l'Europe :

Favoriser les échanges, faire un état des lieux précis du DS, intensifier ou réorienter les recherches de solutions contre l'absentéisme, suivre l'évolution de notre société et les nouveaux défis, prôner, soutenir un cadre de système éducatif durable

Mme Maria-Cristina Volta

Il est important de parler de certaines perspectives mais pas seulement européennes. Notre approche est encore trop segmentée. Nous devrions tout d'abord renforcer ce que j'appellerais moi des nœuds stratégiques et aussi des lieux, quelque chose de physique, qui puissent intégrer les relations personnelles. Grâce à ATOMS, nous avons pu consolider notre travail et il est important de se doter de points d'intervention professionnels où l'on puisse échanger notre savoir, nos connaissances, on a pu identifier un besoin de créer des ponts avec l'université et aussi ces lieux où les réflexions sont partagées, d'intégrer les ressources non institutionnelles comme par exemple tout ce qui touche au travail avec la famille, le bénévolat, le monde des entreprises, et je crois que peut-être les futurs programmes d'actions devraient essayer d'intégrer ces différents acteurs. Il est important de créer des banques de données où les expériences sont accessibles. Il est aussi nécessaire de créer des liens entre les différentes politiques de financement. Au niveau local, lorsque l'on traite la même problématique, il faut avoir plus de transparence en ce qui concerne l'accès à ces financements. Il est très important de travailler cette thématique à l'avenir.

Mme Francesca Buriel Manzanares

Il faut pouvoir coordonner les différents acteurs parce que si nous continuons à travailler de façon segmentée, isolée et sans partage d'informations nous perdons beaucoup de temps et



beaucoup de ressources. Cette coordination a vraiment à gagner dans le partage d'informations, dans la transparence, la dissémination...

Il faut qu'il y ait un travail conjoint entre l'école, la famille et l'enfant. Nous avons fait en sorte d'optimiser les relations avec les parents dès le début de l'année.

Aussi point très important : la collaboration avec les entreprises. S'il n'y a pas de formations pour préparer un jour le jeune à atterrir dans une entreprise et si de l'entreprise il n'y a aucune demande vers l'école, ça n'ira pas. Il faut un lien robuste entre l'école et l'entreprise, c'est la clé du succès.

Mr Ghislain Plunus : La littérature sur le DS démontre bien la multiplicité des facteurs et donc la multiplicité des intervenants possibles autour de la situation du jeune en DS, en tout cas il faut ouvrir des portes entre les différents secteurs, les SAS en sont une bonne démonstration des collaborations entre enseignement et aide à la jeunesse en FWB. La concertation sectorielle en est une autre, on doit aller dans ce sens-là, voire y associer d'autres secteurs, notamment l'aide sociale. Il faut également veiller à une politique de redistribution des richesses, voir comment mettre les moyens là où il y a de grosses difficultés. Il y a énormément d'initiatives de terrain, d'acteurs de terrain qui mettent en place des dispositifs qui ont une connaissance mais qui n'ont pas le temps de formaliser, de modéliser ce qu'ils font. Avec ATOMS on est dans la dynamique gagnante en termes d'échange de pratiques, de regard, de formalisation, de modélisation des choses et de diffusion.

Mr Claude Bat : Certaines nouveautés en France pour cette rentrée 2015 devraient permettre de diminuer le DS. Les jeunes refusés dans une école peuvent s'y représenter avec un nouveau projet. Tout jeune sorti du système scolaire depuis plus d'un an voire 5 ans, jusqu'à l'âge de 26 ans, peut demander à revenir dans le système scolaire. Le service civique qui propose des contrats signés par des jeunes de 16 à 25 ans, concernant tout ce qui environnement, sport etc... permet de mettre le jeune dans l'action et souvent de le remobiliser pour qu'il puisse repartir après avec l'envie d'étudier. Les mineurs, donc les 16 et 17 ans, sont rémunérés par



l'État, ce qui facilite la signature des contrats. Tout cela devrait diminuer le nombre de décrocheurs dans les années à venir.

Il faut également faire une analyse de besoins, aller vers les enseignants et leur apporter le savoir-faire, l'aide, des outils s'ils en ont besoin, et là je donnerai 3 possibilités qui sont la pédagogie différenciée, la pédagogie inversée (on apprend la leçon à la maison et on l'applique à l'école), et les îlots bonifiés, (on ne fait plus classe devant un groupe de 30 élèves amis en petits groupes de façon non homogène, des bons avec des moins bons, les meilleurs accompagnant les moins bons et le groupe est « bonifié » si l'ensemble des élèves arrive à des résultats)

Mr Daniel Thérasse, directeur général de la FISSAAJ

Recommandations conclusions,

Recommandation n°1 : Externalisation ou internalisation d'une structure de type SAS au sein des écoles ?

→ **NOUS RECOMMANDONS** de ne pas multiplier la création de plus de structures différentes mais bien de renforcer celles existantes qui prennent en compte les profils divers de jeunes afin de proposer l'orientation la plus pertinente.

Recommandation n°2 : Validation et/ou reconnaissance par les autorités du passage des jeunes, en DS, pris en charge par ce type de structure ?

→ **NOUS RECOMMANDONS** de valider certaines compétences mais pas de les certifier. Une validation permet de légitimer le passage du jeune au sein de dispositifs alternatifs.

Recommandation n°3 : les modèles inclusifs

→ **NOUS RECOMMANDONS** la promotion d'un enseignement qui permette d'inclure les différences. Analyser aussi l'intérêt économique de cette forme de « mixage ».

Recommandation n°4 : diminution du nombre de jeunes par classe

→ **NOUS RECOMMANDONS** d'instituer des « temps » de concertation entre professionnels afin de pouvoir innover au niveau des pratiques et des réalités de chacun.



Recommandation n°5 : le Réseau/la synergie entre les différents acteurs en charge de la problématique du DS

→ **NOUS RECOMMANDONS** que le secteur associatif au sens large puisse faire partie de la vie de l'école. Il est nécessaire d'avoir une ouverture des écoles vers l'extérieur.

Recommandation n°6 : la question des moyens, du budget ?

→ **NOUS RECOMMANDONS** de procéder à une analyse, une évaluation et une projection à long terme de la balance entre coûts et bénéfices. Nous recommandons également un investissement budgétaire au niveau de la prévention dès le plus jeune âge c.à.d. en maternelle.

CONCLUSIONS : Il nous faut continuellement interroger le système dans lequel nous vivons et auquel nous participons. Nous ne sommes pas extérieurs au système. Et donc trop souvent finalement ce que nous faisons, c'est d'amoindrir les effets du DS ou de l'inégalité sociale. Mais nous ne travaillons pas assez sur les causes. Il faut donner du temps au temps, trouver un langage pour dialoguer entre l'ensemble des professionnels. Ceci dit cela ne suffit pas. ATOMS 1 & 2 ont permis de mieux nous connaître, d'avoir des avancées sur nos systèmes alternatifs et de montrer la plus-value par rapport au jeune. Nous n'avons pas eu la possibilité de mettre en avant le rôle que se doit de jouer la famille, et pour permettre aux familles de jouer le rôle qui est le leur, il y a lieu de réinvestir vis-à-vis d'elles. De faire en sorte que ces familles soient les premières concernées par l'éducation de leur enfant, de leur jeune. Et donc s'il doit y avoir un ATOMS 3, et autres etc... cette question devrait être travaillée pour trouver les formules qui permettent réellement aux familles d'être actrices, d'être au centre du dispositif. Je remercie tous les acteurs du projet, les organisateurs, et une personne en particulier qui porte les projets depuis des années, à savoir Maïté Buset.

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de
l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.